

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS556

présenté par

Mme Rixain, M. Baichère, M. Templier, M. Borowczyk, Mme Leguille-Balloy, Mme Gayte,
M. Matras, M. Gouffier-Cha, Mme Le Peih, Mme Panonacle, Mme Charvier, M. Claireaux et
Mme Couillard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.